

LE SYNDICAT DES BETTERAVIERS FRANÇAIS



# IMPACT DE LA GUERRE EN UKRAINE

*2022TMC059 – Webinaire CGB – 30/03/2022*

LE SYNDICALISME BETTERAVIER

EN ACTION

- Impact sur les marchés du sucre et de l'éthanol
- Impact sur les coûts de production
- Focus sur la pulpe
- Présentation du plan de résilience
- Echanges

LE SYNDICAT DES BETTERAVIERS FRANÇAIS

**CGB**



**Guerre en Ukraine**

**Impact sur les marchés**

LE SYNDICALISME BETTERAVIER

**EN ACTION**

## ■ Marché mondial du sucre

### ✓ Court terme

- Pas d'impact majeur sur les fondamentaux
- Destination FR non affectées
- Effets collatéraux céréales, énergie, spéculation

	Production	Échanges nets
Russie	5-8 Mt	+ 0,6 Mt (Kazak., Ouzbek.)
Biélorussie	0,5-0,6 Mt	0
Ukraine	1-1,5 Mt	+ 0,2 Mt

Prix du sucre roux depuis l'entrée en campagne 2021-22

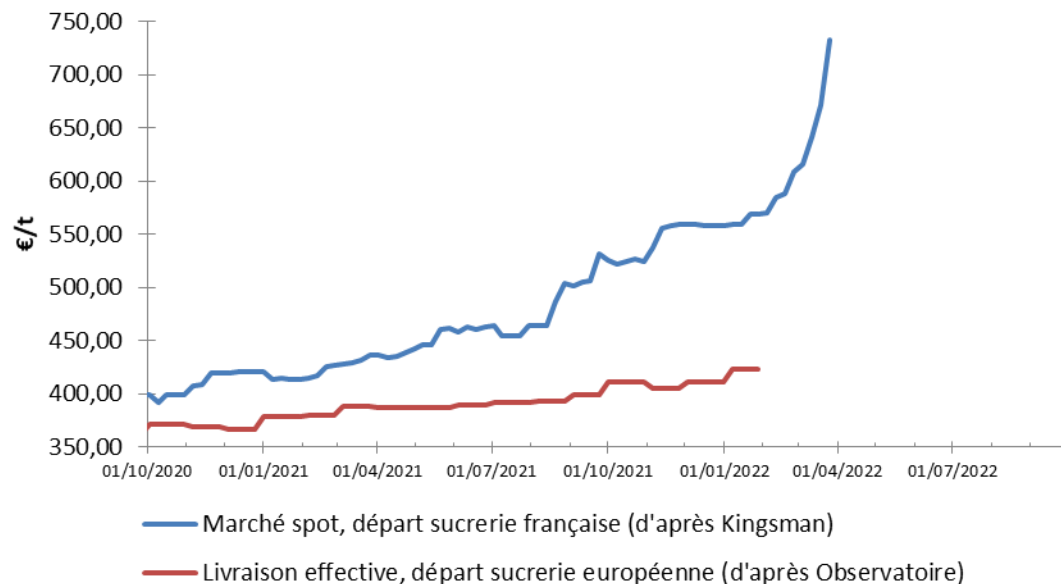


### ✓ Moyen terme

- 4<sup>ème</sup> déficit annoncé :
  - Remise en cause campagne ukrainienne
  - Parité sucre/éthanol au Brésil : 20 cts/lb !
- Rendements mondiaux en baisse (1/4 des engrais utilisés au BR sont russes)

## ■ Marché européen du sucre

- Enchérissement du fret (x 2 depuis l'invasion), dans un contexte déficitaire
- Spot traduit la tension

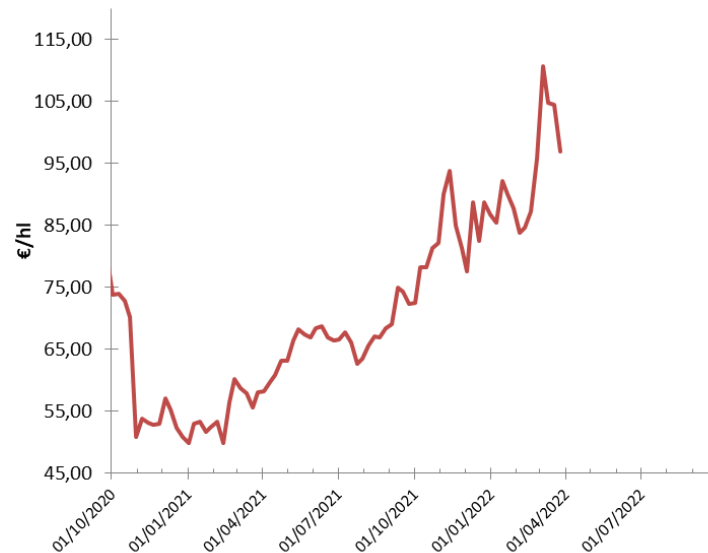


- Engagements contractuels limiteront l'effet sur la campagne actuelle

## ■ Marché européen de l'éthanol

### ✓ Court terme

- Forte hausse : > 100 €/hl jusqu'à l'été



### ✓ Moyen terme

- Amplification liée au prix maïs (USA, BR)
- Pétrole : à suivre...

LE SYNDICAT DES BETTERAVIERS FRANÇAIS



## Guerre en Ukraine

**Impact sur les coûts de production**

LE SYNDICALISME BETTERAVIER

**EN ACTION**

## ■ CP agricoles

### ✓ Court terme (2022)

- Fertilisants + fuel : CP en hausse de + 15 à + 20 %
- Attention au prix du GNR à la date d'arrachage !

	2021-2022	2022-2023	€/ha	€/t (85t/ha)
Fuel	148 €/ha (91 €/hl)	244 €/ha (150 €/hl)	+ 96 €/ha	+ 1,13 €/t
Azote (1/3 ammonitrate 33, 2/3 SA 39 – 110 U/ha)	72 €/ha (0,65 €/U)	242 €/ha (2,20 €/U, mars 22)	+ 170 €/ha	+ 2,00 €/t
Superphosphate 45 (90 U/ha)	47 €/ha (0,52 €/U)	107 €/ha (1,19 €/U, sept 21)	+ 60 €/ha	+ 0,71 €/t
Chlorure de potasse 60 (220 U/ha)	92 €/ha (0,42 €/U)	163 €/ha (0,74 €/ha, sept 21)	+ 71 €/ha	+ 0,83 €/t
<b>Total</b>			<b>+ 397 €/ha</b>	<b>+ 4,67 €/t</b>

### ✓ Moyen terme (2023)

- Moindre disponibilité en engrais, y compris de fond: moindre rendement ?
- Poursuite de la hausse des prix ?

Source : ARTB



## ■ CP industriels

### ✓ Court terme (2022)

- Dépend de la politique d'achat en gaz : on est passé d'une valeur moyenne quinquennale de 20 €/MWh à plus de 100 €/MWh sur le spot et l'automne 2022

Poids de la Russie sur les importations	Pétrole	Gaz	Charbon
France	9 %	17 %	30 %
UE	20 %	40 %	40 %



100 €/MWh : C. Indus + **45 %**  
vs 20 €/MWh

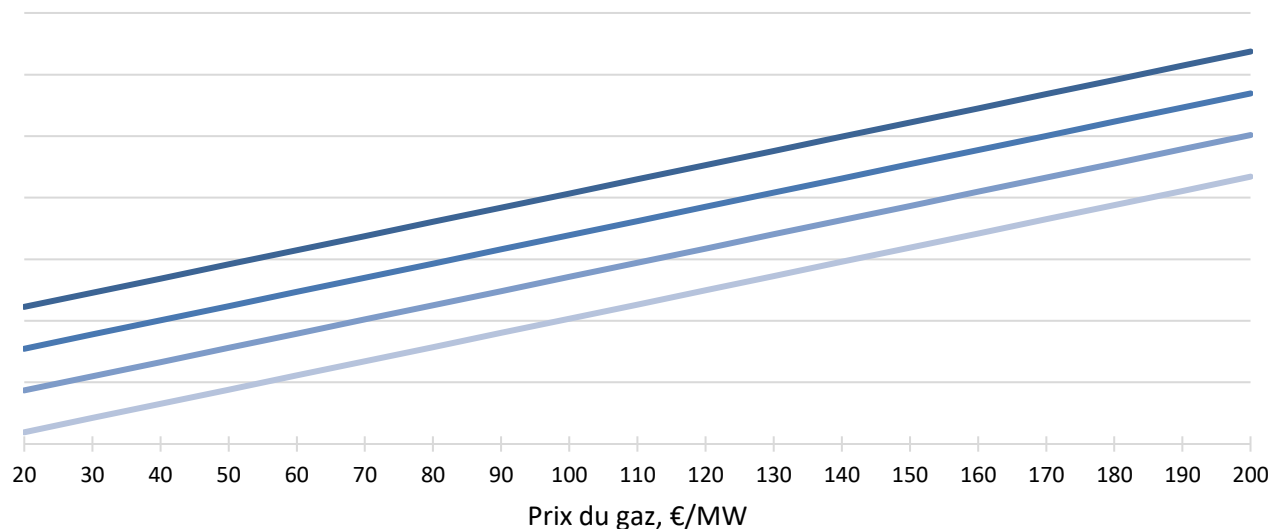
80 €/MWh : C. Indus + **35 %**  
vs 20 €/MWh

## Coût de production du sucre en fonction du prix du gaz, €/t de sucre

Base : 170 kWh/t bett., **donc excellent rendement**

Si 200 kWh/t : + 10 à +25 % selon du gaz

	Parité betterave
Orge de printemps (Creil FOB : 310 €/t)	33 €/t
Maïs (rendu Bordeaux : 265 €/t)	35 €/t
Blé tendre (rendu Rouen : 310 €/t)	37 €/t
Colza (rendu Rouen : 750 €/t)	40 €/t



— Betteraves rémunérées à 25€/t — Betteraves rémunérées à 30€/t  
 — Betteraves rémunérées à 35€/t — Betteraves rémunérées à 40€/t

# PRIX DU SUCRE DANS L'UE : À QUOI S'ATTENDRE SUR 2022/23 ?

	Echéance octobre 2022
Valeur (moyenne sur le mois de mars 2022)	19,01 cts/lb → Record depuis 5 ans
Conversion en \$/t (x22,05)	421 \$/t
+ fret, assurance, déchargement	481 \$/t
+ prime physique : 4,2%	501 \$/t
Total en € rendu UE (moyenne mars : 1,1008\$/€)	455 €/t
+ raffinage	<b>595 €/t</b>
+ Douanes à 98 €/t (dès besoins >1,4Mt?)	<b>693 €/t</b>

X 2 ← 60 \$/t  
 Record depuis 2 ans ← 1,1008\$/€  
 + 40 % ← 140 €/t

- Négociations 2022/23 : sur la base de 600 €/t minimum ?
- Quid de contrats longues durées vs EGA2 ?

- ✓ **Une hausse des coûts de production agricole de l'ordre de 15 à 20 %**
- ✓ **Une hausse des coûts industriels exceptionnelle, fonction du mode d'achat de l'énergie**
- ✓ **Une obligation de faire passer les hausses aux acheteurs de sucre**
  - Pour couvrir la hausse des charges de la filière
  - Et face aux cultures alternatives
- ✓ **Un atout : un contexte de marché porteur (sucre et éthanol)**

LE SYNDICAT DES BETTERAVIERS FRANÇAIS



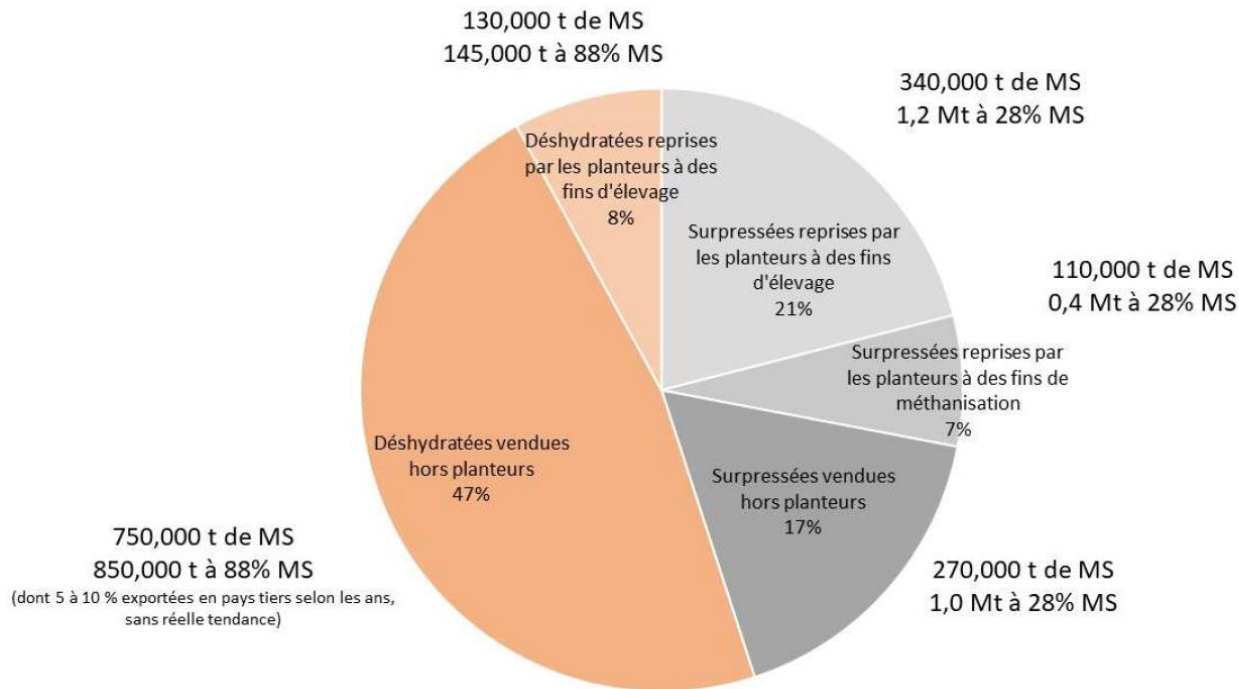
# Guerre en Ukraine

## Focus sur la pulpe

LE SYNDICALISME BETTERAVIER

EN ACTION

# RAPPEL DE LA VALORISATION DES PULPES EN 2021



## ■ Charbon: x 3,5

*D'une valeur moyenne de 55€/t à plus de 300 \$/t (270 €/t) sur le spot, et 205 \$/t (180 €/t) sur automne 2022*

Charbon ARA  
(Anvers-  
Rotterdam-  
Amsterdam,  
CAF)  
\$/t



## ■ Gaz: x 5

*D'une valeur moyenne de 20 €/MWh à plus de 100 €/MWh sur le spot et l'automne 2022*

Gaz Dutch TTF  
€/MWh



## ■ Tonne de CO2 : résiste bien

*Désormais autour de 80 €/t, même sur décembre 2022*



Impact potentiel élevé en charbon:

Source : ARTB

Prix de revient pulpe déshydratée	50 €/t CO2*	100 €/t CO2*	
Avec une énergie charbon (moyenne 5 ans : 55 €/t)			+ 16 %
Avec une énergie gaz (Moyenne 5 ans : 20 €/MWh)			+ 3 %



## ■ Modèle gaz

Au prix actuel du blé (310 €/t) on obtient une parité **pulpe à 280 €/t** :

*Quelle acceptation d'une pulpe à 280 €/t ?!*

- Le modèle gaz ne permet de dégager une compensation pulpe **>0** que si le gaz a été acheté sous les **55 €/MWh**

## ■ Modèle charbon

- Le modèle charbon permet de dégager une compensation pulpe **autour de 3 €/t** même avec un charbon à **180 €/t**, mais divisé **par 2 si t CO2 double**

*Toute hausse de 10 % de la tonne de CO2 diminue la compensation pulpe de 7 à 10 %.*

*Possibilité remplacement **biomasse***

- Forte demande (fourrage), avec concurrence (maïs) en forte hausse : quel transfert possible de l'ensilage vers le grain ?
- Méthanisation : vers une demande historique ?

- Au prix actuel du maïs (265 €/t), prix de la pulpe 28 % ressort à **40 €/t**.  
Quelle acceptabilité ?
- Permet de dégager une compensation pulpe 28 % MS à **4,7 €/t de betterave à 16°**
- Dans tous les cas : **bien plus rémunérateur que la déshydratation, même base charbon**

- **Vers une forte tension prix sur les pulpes !**
- **Unités de déshydratation:**
  - ✓ **100 % gaz : vers une impossibilité économique ?**
  - ✓ **100 % charbon : difficulté moindre (sous réserve d'une stabilité de la tonne de CO2), d'autant plus que l'on peut remplacer une partie par biomasse. Mais à quel tarif et avec quelle disponibilité (problématique majoritairement locale) ?**
- **Objectif de maximisation du débouché en surpressé dans un contexte de tensions fortes sur l'énergie et le fourrage...**
- **... mais attention aux surplus localisés de pulpe surpressée (Nord : débouché belge/NL?).**
- **Des optimisations industrielles à réaliser entre les différents sites de déshy et des accords à trouver au niveau local entre la filière betterave, les éleveurs et les méthaniseurs**

LE SYNDICAT DES BETTERAVIERS FRANÇAIS



# Guerre en Ukraine

## Plan de résilience

LE SYNDICALISME BETTERAVIER

EN ACTION

## ■ Mesures concrètes (hors minimis)

### ✓ Carburant :

- 15 cts/l de remise sur GNR (01/04 au 31/07)
- Mesure de trésorerie :
  - 1<sup>er</sup> mai 2022 : anticipation remboursement TICPE 2021 + acompte 25 % pour TICPE 2022
  - 1er septembre 2022 : 25 % TICPE 2022

### ✓ Gaz:

- IAA dont les charges en gaz > 3 % (sucrieries) : remboursement de 50 % du surplus des dépenses en énergie, avec limitation à 25 M€, si déficitaire (**EBITDA<0**)

#### NB :

- *Si 20 Mt de betteraves : coût énergétique de 68 M€/an lorsque le gaz est à 20€/MWh (cas optimum à 170 kWh/t de betterave) .*
- *Toute hausse de 1 €/MWh se traduit par une hausse du coût de l'énergie de 3,4 M€/an.*
- *L'enveloppe de 25 M€ est donc atteinte dès que le prix du gaz payé atteint 35 €/MWh*

## ■ Mesures concrètes (hors minimis)

- ✓ PEC (prise en charge des cotisations sociales) :
  - Exploitations fragilisées, notamment par le prix du GNR (actuellement 30 M€) : + 150 M€
- ✓ Alimentation animale:
  - Enveloppe de 400 M€. Modalités en cours.
- ✓ PGE (Prêt Garanti par l'Etat):
  - Prêt jusqu'à 35 % du CA (vs 25 % actuellement), pour les entreprises impactées.

## ■ Annonces

- ✓ Demande de renégociation des contrats en cours & inclusion EGA-2
- ✓ Sécurisation des disponibilités en engrais
- ✓ « Accélérer le développement des énergies renouvelables », « augmenter la production de biométhane »

## ■ Annonces

### ✓ 500 M€ débloqués

- *Dont 350 M€ sur réserve de crise agricole*
- *Possibilité de x3 sur fonds nationaux*
- *Dont 89 M€ pour FR*
- *Pas de détail : « pour soutenir les producteurs les plus affectés » : au choix des Etats membres*
- *Projets en économie circulaire, gestion des ressources, méthodes en faveur climat*

### ✓ Jachères

- *Utilisation des jachères possible en 2022, de n'importe quelle manière (NB : 2 % de la SAU FR!)*
- *PAC 2023 : pas de détail à date sur IAE (BCAE 8)*

### ✓ Mais aussi :

- Aide au stockage privé (porc)
- Possibilité d'actionner l'article 219 (suspension tarifs douaniers)

## ■ En cours

- ✓ Directive SUD : report ?
- ✓ Accélération décision sur NBT ?
- ✓ Fertilisant :
  - *Chercher nouveaux fournisseurs via ALE*
  - *Accélérer ambition Farm to Fork*
- ✓ Biocarburants (soutien à la baisse du taux d'incorporation par certains pays)
- ✓ Révision des PSN ?
  - *Accélération biogaz*
  - *Rappel des ambitions Farm to Fork, présenté comme solution et non comme un problème...*



# À RETENIR DU PLAN DE RÉSILIENCE

- ✓ **Prise en compte de l'ensemble des sujets, mais encore de nombreux flous**  
(fertilisants, hausse des prix)
- ✓ Chèque énergie agricole : **principalement en termes de trésorerie**
- ✓ Chèque énergie industriel : **très insuffisant**
- ✓ **Prise de conscience du besoin d'autosuffisance alimentaire** : une nécessité face au 'Pacte Vert'
- ✓ **Prise de conscience (mitigée) de l'intérêt agricole pour l'autosuffisance énergétique**  
(biométhane, carburant)

La **CGB poursuit l'action**, y compris à Bruxelles, via CIBE (cellule de crise composée le 11 mars):

- ✓ Soutien à l'accès à l'énergie (planteurs, IAA : secteur prioritaire)
- ✓ Réinvestir la souveraineté alimentaire : anticiper la problématique engrais, libérer potentiel de production (NNI), Pacte Vert (SIE, jachères), etc.
- ✓ Réinvestir souveraineté énergétique (méthanisation, biocarburant)